

**La
Messagerie
d'Ézanville**

n° 43 / nov. 2024



**Festival du conte : des histoires
pour les petits et les grands...**

Poursuite des travaux de la ZAC | Prix Samuel Paty | Logement social | Festival du conte | Travaux du parking de la piscine



 Comme l'année passée, la Ville, ses élus et ses agents, participent activement à la campagne contre le cancer du sein « Octobre rose » en décorant la commune et en arborant les couleurs de l'événement.

**Chères Ézanvilloises,
chers Ézanvillois,**

Les travaux de réfection de notre réseau de distribution d'eau potable route de Domont et rue de la Ferme ont provoqué une certaine gêne de circulation, mais ils étaient nécessaires et urgents. Je peux comprendre l'agacement de certains automobilistes, mais je tiens à rappeler que notre réseau d'eau potable, dans certains quartiers, date de plus de 70 ans. Ces optimisations sont donc indispensables afin de réduire les fuites d'eau, et par conséquent, la facture à payer.

Concernant notre projet de la ZAC, vous allez pouvoir constater dans les prochains jours le début des travaux d'aménagement prévus dans l'espace public de cette zone (assainissement, création des noues, des pistes piétonnes et cyclables).

Suivront en tout début d'année 2025, les travaux de l'élargissement du pont de la RD 301 qui enjambe la

rue Eugène Delacroix. Cet élargissement est nécessaire à la création de la bretelle d'entrée de la zone.

Ces travaux n'impacteront pas l'ouverture de notre boulangerie Rouget prévue le 2 décembre.

Concernant la suite de notre projet, une réunion avec tous les intervenants (SEMAVO, De Vlier, CAPV, le Département, GTA Environnement, etc.) se tiendra le 7 novembre afin de régler les modalités des travaux: circulation, maintien des accès, nettoyage, sécurité et planning prévisionnel.

Dans la continuité des réunions publiques, j'ai convié les habitants du quartier des Ouches sur l'avancement de la rétrocession de la voirie. Les démarches avec NEXITY ont progressé et je souhaite, avec Christian Frémont, mon Adjoint en charge de l'urbanisme, refaire en début d'année une réunion d'information sur la reprise des voiries. Je suis optimiste, la régularisation devrait être réglée avant l'été 2025.

J'ai profité de cette réunion pour aborder les problèmes des dépôts sauvages et j'ai bien senti le ras-le-bol des riverains qui subissent régulièrement ces dépôts dans différents secteurs du quartier. Je compte sur eux pour m'aider à identifier les individus responsables de ces nuisances. Cette règle est également valable pour l'ensemble de la commune. Si vous constatez une personne ou un véhicule déposant des déchets, relevez le numéro d'immatriculation et transmettez-le moi ou à notre Police Municipale, nous essayerons d'identifier et de sanctionner le contrevenant.

Oui, certains appelleront cela de la délation, mais nous devons tous agir si nous voulons réduire ce type de gestes insupportables et conserver une ville propre.

Avec tout mon dévouement,



Éric BATTAGLIA

PROJETS

Requalification du Val d'Ézanville : démarrage des travaux !

Suite à la phase de démolitions, les travaux du projet de requalification du Val d'Ézanville vont accélérer prochainement.



Chaque semaine, M. le Maire se rend aux réunions et aux visites de chantier au sein de la ZAC du Val d'Ézanville. Le 18 octobre dernier, il visitait la future boulangerie Rouget en compagnie du gérant de cette dernière et du directeur du magasin But.

Après de longues années de réflexion menées par la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée et ses partenaires, et sous le pilotage de la Ville d'Ézanville, le démarrage des travaux d'aménagement est imminent! La SEMAVO, aménageur de la ZAC, a désigné début octobre les entreprises de travaux qui réaliseront les aménagements de voirie sur l'ensemble du site.

Deux lots sont aujourd'hui attribués: le lot VRD (Voirie et Réseaux Divers) à l'entreprise EIFFAGE Routes, et le lot Éclairage Public à l'entreprise VIOLA. Un 3^e lot pour les Espaces Verts fera l'objet d'une consultation prochainement.

Le projet prévoit une requalification complète des voiries et trottoirs qui seront remis à neuf (nouvelles bordures, nouveaux revêtements, nouveau matériel d'éclairage...), et la création d'une voie mixte piétons/cycles qui traversera le site.

Les travaux comprennent également de lourdes interventions sur les réseaux existants, notamment la rénovation des canalisations d'assainissement, et la modification des principes de gestion des eaux pluviales avec la création de noues d'infiltration.

C'est à cette tâche que va s'atteler dans un 1^{er} temps l'entreprise de VRD dès le mois de novembre 2024. Selon l'avancement des travaux, les aménagements « qualitatifs » pourraient également être engagés avant les fêtes sur la rue du Val d'Ézanville.

Les travaux se feront par demi-chaussées pour permettre le maintien de la circulation pendant toute leur durée.

À noter que l'entreprise ferme ses portes pendant la trêve des confiseurs, les travaux ne devraient donc pas perturber les commerces existants pendant les fêtes.

QUESTIONS À JACQUES-EDOUARD DUFFOUR, GÉRANT DE LA BOULANGERIE ROUGET ET 1^{ER} COMMERÇANT À S'INSTALLER SUR LA ZAC REQUALIFIÉE

Depuis quand la boulangerie Rouget existe-t-elle?

Elle a été créée il y a 25 ans à Beaumont par Christophe et Sylvie Rouget. Christophe est un fils de boulanger. Passionné par le pain et la pâtisserie, il a toujours voulu lancer sa propre affaire et transmettre son savoir.

Que proposez-vous de spécifique par rapport aux autres boulangeries? Qu'est-ce qui vous démarque?

La variété: nous proposons un très large choix de pains, de pâtisseries, de viennoiseries et de snacking. En outre, tout est fait maison et vendu à des prix raisonnables. À titre d'exemple, la tradition est toujours vendue à 1 €.

Deux boulangeries existent déjà, pourquoi avoir souhaité en ouvrir une 3^e?

Nous commençons à être à l'étroit à Beaumont et L'Isle-Adam. Nous cherchions donc un site pour lancer un atelier afin de centraliser la production de certains produits et offrir à nos équipes des conditions de travail plus confortables. Ouvrir une nouvelle boutique est aussi une façon de fidéliser et de récompenser nos équipes. Certains, grâce à cette ouverture, vont progresser au sein de l'entreprise en prenant des responsabilités.

Pourquoi avoir choisi la ville d'Ézanville?

Elle est idéalement placée. Proche de nos 2 autres boutiques, au bord d'une route très fréquentée.

L'offre de boulangerie aussi n'est pas pléthorique malgré une forte densité de population. Aussi, la mairie s'est montrée très coopérative et nous a beaucoup aidé à finaliser le projet. Ce qui est important pour des investissements de cette envergure. Le nouveau projet de la zone que la mairie nous a présenté, nous a beaucoup attiré, on mise beaucoup sur le renouvellement de cette zone.

Quelle est la superficie du bâtiment et comment les locaux seront-ils occupés?

Le bâtiment fait 1500 m² dont 200 m² de boutique et de salon de thé. Le reste sera occupé par des laboratoires de productions, du stockage et des bureaux.

Comment se déroulent les travaux et où en sont-ils?

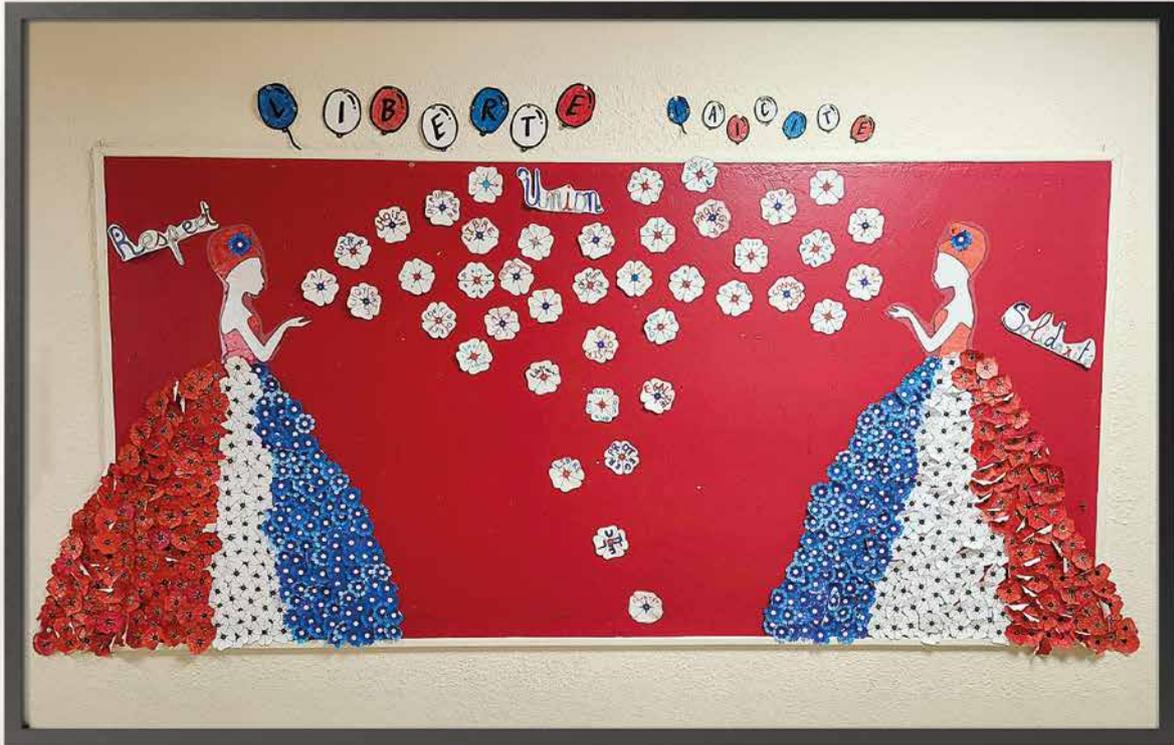
On est confiant pour une ouverture avant les fêtes. On espère début décembre.

Un job dating a eu lieu le 26 septembre afin de recruter vos futurs employés. Comment cela s'est-il déroulé?

Très bien, nous avons reçu plus de 150 candidats au complexe de la Prairie et déjà validé la candidature de plusieurs d'entre eux. On recherche encore des vendeurs, des pâtisseries, des tourrriers, des boulangers et des livreurs!

Envoyez votre CV à recrutement@boulangerierouget.com

SCOLAIRE



L'école des Bourguignons remporte le prix Samuel Paty

Samedi 19 octobre, les élèves de l'école des Bourguignons et leurs enseignantes ont été reçus à La Sorbonne pour se faire remettre leur prix en présence de Madame La Ministre de l'Éducation Nationale.

Initié par l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie (APHG), le Prix Samuel Paty souhaite rendre hommage à leur collègue assassiné il y a quatre ans par un islamiste radicalisé après avoir montré en classe des caricatures de Mahomet issues du journal Charlie Hebdo, lors d'un cours d'enseignement moral et civique sur la liberté d'expression.

Ce prix a pour ambition de favoriser la cohésion et la coopération grâce à un projet de classe. Il est centré sur les principes et valeurs démocratiques, au cœur de la construction intellectuelle et citoyenne des élèves, en lien avec les programmes d'Éducation morale et civique (EMC), d'histoire-géographique et de la spécialité HGGSP (Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques).

Dans la catégorie des écoles élémentaires, qui participaient pour la première fois - jusqu'à présent ce n'était que pour les collègues et les lycées - c'est l'école des Bourguignons d'Ézanville qui a remporté l'édition 2023/2024, qui avait pour

thème la laïcité. Une victoire grâce à une fresque composée par les élèves de CM1 Mme Hubert et des élèves de CM2 de la classe de Mme Lemoine, directrice de l'établissement.

Une fresque pour imager la laïcité

« Nous sommes parties du constat qu'enseigner la laïcité était un thème complexe et délicat, explique Mme Lemoine. L'aborder à travers un projet fédérateur et collaboratif nous a semblé très intéressant et motivant pour nos élèves. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes inscrites à ce prix Samuel Paty.

À travers l'étude de la charte de la laïcité expliquée aux enfants nous avons clarifié le terme de laïcité. Nous avons ensuite élaboré un nuage de mots. Le pilier de la fresque sont les mots que chacun de nos élèves ont choisi et ont écrit dans une fleur pour symboliser la laïcité.

Deux Marianne se font également face la main tendue et soufflent ces mots. Elles représentent la République mais

symbolisent également la liberté et apportent protection.

Nous avons appris fin mai que nous avions remporté le Premier Prix.

Les élèves étaient très fiers et nous, enseignantes, très fières du travail qu'ils avaient réalisé. »

LES ÉLÈVES RÉCOMPENSÉS

L'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie (APHG) a offert aux élèves une visite du Sénat et du Panthéon le vendredi 18 octobre. Le lendemain, le samedi 19 octobre, les élèves et leurs enseignantes étaient conviés à La Sorbonne pour une cérémonie officielle au cours de laquelle ils ont reçu leur prix en présence de Madame La Ministre de l'Éducation Nationale.





SOCIAL

Attribution d'un logement social : les étapes clés

Ce mois-ci, nous vous rappelons les différentes étapes qui jalonnent l'attribution d'un logement social.

Déposer une demande de logement social et la faire enregistrer

Pour pouvoir constituer son dossier de demande de logement social, le demandeur doit disposer d'un numéro unique d'enregistrement (NUD-NUR), obligatoire pour obtenir une proposition de logement social.

La demande peut s'effectuer soit :

- en ligne: www.demande-logement-social.gouv.fr/index
- en complétant le formulaire unique national au CCAS, place Jules Rodet, à Ézanville

Dans les deux cas, vous aurez besoin de votre carte Vitale et de votre pièce d'identité.

Le numéro unique a une validité d'un an et doit être renouvelé tous les ans si aucune proposition de logement ne vous a été faite.

Quel est le délai d'attente entre la demande et l'attribution d'un logement ?

Le délai d'obtention d'un logement dépend du nombre de logements disponibles au sein de la commune.

Instruction de votre dossier

Lorsqu'un logement se libère, le CCAS examine les demandes pouvant correspondre à la typologie et aux ressources du demandeur.

Réservataire et contingent

Les réservataires sont les partenaires des bailleurs sociaux qui participent financièrement en apportant une garantie aux emprunts réalisés par le bailleur pour financer la construction.

Ainsi, en contrepartie ces réservataires disposent d'une partie des logements d'un programme immobilier (appelée contingent). À ce titre, ce sont eux qui positionnent des candidats sur les logements.

Sur Ézanville, ils sont composés ainsi:

- La Commune (Collectivité territoriale)
- Action Logement via la plateforme AL'IN: Regroupement des anciens collecteurs du 1% patronal
- L'État (Préfecture).

Vacance d'un logement:

Lorsqu'un logement est vacant sur le contingent de la Commune, le CCAS d'Ézanville prend contact avec le candidat pour lui proposer de visiter le logement.



LE PASSAGE EN COMMISSION D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS ET D'EXAMEN DE L'OCCUPATION DES LOGEMENTS (CALEOL)

Vous avez informé le CCAS d'Ézanville de votre intérêt pour le logement présenté.

Comment se déroule le processus d'attribution ?

1. Comme l'impose la réglementation, la commune d'Ézanville propose trois candidats pour un logement.
2. Les dossiers complets sont adressés au bailleur par le CCAS.
3. La commission d'attribution du bailleur statue et vous informe de sa décision.

Le rôle de la CALEOL

Qu'est-ce qu'une commission d'attribution ?

Il existe des commissions d'attribution au sein de tous les bailleurs sociaux. Elles ont pour mission d'attribuer chaque logement en traitant chacun des dossiers de candidature avec équité.

L'attribution d'un logement s'effectue donc après examen des dossiers de candidature au sein de la commission d'attribution locative du bailleur. Seule la commission d'attribution locative du bailleur est décisionnaire concernant l'attribution définitive d'un logement en faveur d'un demandeur.

Les décisions possibles lors de la commission d'attribution locative

Au moins trois dossiers de candidature sont soumis à la commission d'attribution pour une

seule proposition de logement. Vous pouvez: Accepter ou refuser une proposition de logement. Dès lors que vous êtes contacté par la commission vous devrez, dans un délai imparti dépendant du bailleur, faire connaître votre acceptation.

Refus d'un logement social

Après étude de votre dossier de candidature en commission d'attribution, celle-ci peut refuser de vous attribuer un logement social ou ajourner votre candidature.

Refus d'attribution d'un logement social, que faire ?

Si la réponse de la commission est négative, sachez que votre demande reste active.

Composition de la CALEOL

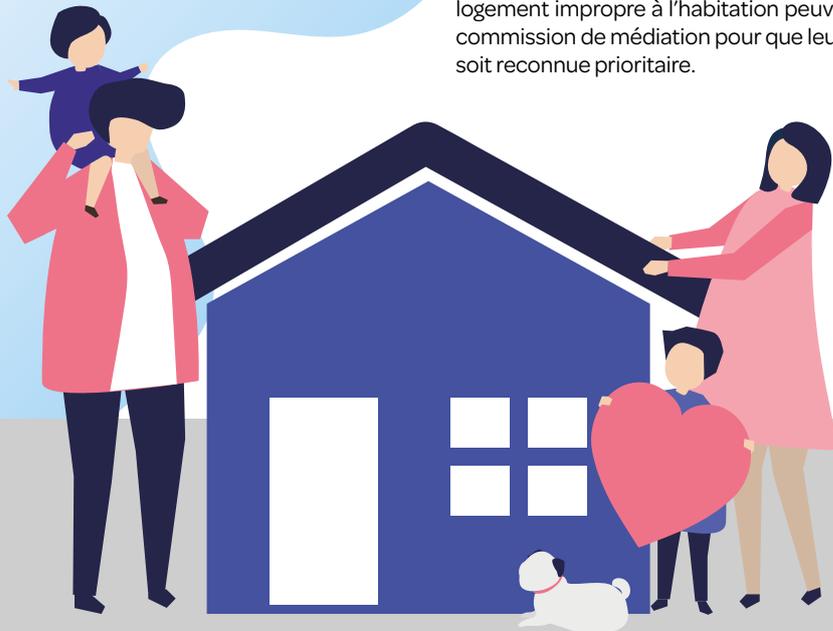
La commission d'attribution des logements et d'examen de l'occupation des logements (Caleol) est composée:

- de six représentants de l'organisme bailleur dont un représentant des locataires;
- du préfet ou de son représentant;
- du président de l'EPCI ou du président
- du conseil de territoire de l'EPT de la MGP;
- de la Vice-Présidente du CCAS d'Ézanville qui a voix prépondérante en cas d'égalité des voix.

SOCIAL

Le Droit Au Logement Opposable (DALO)

Les personnes n'ayant reçu aucune proposition de logement social après un délai d'attente anormalement long ou, qui sont sans logement, menacées d'expulsion, occupant un logement impropre à l'habitation peuvent saisir la commission de médiation pour que leur demande soit reconnue prioritaire.



Qu'est-ce que le droit au logement opposable (DALO)?

Le dispositif DALO en France permet aux demandeurs d'un logement social, dans certaines situations précises, de voir leur demande reconnue comme prioritaire et ainsi se voir proposer une solution de logement dans les 6 mois.

La loi DALO reconnaît un droit au logement opposable, décent et indépendant aux ménages qui ne peuvent accéder à un logement par leurs propres moyens, ou de s'y maintenir.

Pour saisir la commission de médiation, le requérant doit fournir un dossier DALO avec le formulaire Cerfa n°A5036 complété (sur le site internet ou à retirer au CCAS).

Les critères pour être reconnu DALO

Pour pouvoir adresser votre demande DALO, vous devez répondre à un ou plusieurs de ces critères :

- Vous n'avez pas reçu de réponse, ou des réponses négatives à votre demande de logement après un délai anormalement long. (3 ans pour l'Île de France).
- Vous êtes sans domicile ou menacé d'expulsion sans possibilité de relogement;
- Vous êtes hébergé dans une structure d'hébergement ou une résidence hôtelière à vocation sociale de façon continue depuis plus de 6 mois ou logé temporairement dans un logement de transition ou un logement foyer depuis plus de 18 mois;
- Vous êtes logé dans des locaux impropres à

l'habitation ou présentant un caractère insalubre ou dangereux, ou dans un habitat ne présentant pas d'éléments d'équipement et de confort exigés (absence de chauffage, eau potable...) à condition d'avoir à charge au moins un enfant mineur ou une personne handicapée ou de présenter vous-même un handicap;

- Vous êtes logé dans un logement dont la surface habitable n'est pas supérieure ou égale à 16 m² pour un ménage sans enfant ou 2 personnes, augmentée de 9 m² par personne en plus dans la limite de 70 m² pour 8 personnes et plus, à condition d'avoir à charge au moins un enfant mineur ou une personne handicapée ou de présenter vous-même un handicap.

ZOOM SUR LES LOGEMENTS COMMUNAUX

Depuis 2000, l'article 55 de la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (SRU), impose aux communes de plus de 3500 habitants (1500 habitants dans l'agglomération parisienne) de disposer de 25 % de logements sociaux.

En 2024, la Commune d'Ézanville possède 824 logements sociaux et pour répondre à cette loi, la Ville doit produire 151 logements. Des projets de constructions sont actuellement à l'étude.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

La Convention Territoriale Globale (C.T.G.) est une convention de partenariat entre la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise et la commune d'Ézanville.

Cette convention a pour objectif de favoriser et de mettre en cohérence l'offre globale de services de la branche famille avec le Projet de territoire. Ainsi, elle permet d'anticiper et d'élaborer une vision prospective du territoire sur le plan social et familial afin de mieux adapter la création d'équipements, le déploiement de services...

La CTG trouve ainsi son fondement sur le Projet Éducatif Local (PEL) et le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) autour de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la parentalité mais s'étend sur des thématiques élargies telles que l'insertion, l'accès aux droits, et le logement.

Pour l'ensemble des acteurs du territoire partenaires, La CTG constitue le cadre de référence globale et stratégique en matière d'éducation sociale et familiale.

UN GROUPE DE TRAVAIL

La Convention Territoriale Globale vise à coconstruire et à mettre en œuvre, sur la base d'un diagnostic partagé, un schéma de développement (plan d'actions pluriannuel et coordonné).

La Commune d'Ézanville et la CAF initient la co-construction d'une convention territoriale globale (CTG) sur la politique sociale et familiale du territoire. Les élus, les partenaires institutionnels et les associations sont associés à cette démarche.

Dans cet objectif, une réunion de travail a été organisée le 24 septembre 2024 pour partager le diagnostic (construire une vision commune du territoire et de ses priorités) puis définir ensemble les enjeux, les objectifs et les actions à mettre en œuvre pour les 5 années à venir.

Il s'agit de mieux répondre aux besoins et aux attentes des habitants, de renforcer les coopérations et de contribuer ainsi à une plus grande efficacité et une complémentarité d'interventions entre acteurs du territoire.



CULTURE

Festival

du Conte en Val d'Oise

Du 2 novembre au 21 décembre 2024

Festival du conte : laissez-vous raconter des histoires !

Rendez-vous incontournable pour tous les amoureux des histoires et des mots, le festival du conte en Val-d'Oise, organisé par le réseau de bibliothèques Cible 95, propose de nombreuses représentations dans tout le département, dont 3 à Ézanville.

**Brunette
et les trois ours
de 6 mois à 5 ans**

**Mercredi
6 novembre
10h**

Dans cette version personnelle de boucle d'or, la conteuse - danseuse, Nathalie Le Boucher comme sa jeune héroïne, explore les formes, les tailles, les volumes, tantôt donnant naissance à un une petite fleur de mousse, tantôt grim pant sur un énorme bol de soupe...

**Complexe de la Prairie,
21 rue de Condé**



**Barbe Blues
pour tous dès 11 ans
Vendredi**

La conteuse Élodie Mora vous raconte l'histoire amérindienne des loups au-dedans de nous: le loup noir et le loup blanc. Tous les jours, les deux loups s'affrontent pour dominer notre esprit. Celui qui gagne est celui que l'on décide de nourrir.

Complexe de la Prairie, 21 rue de Condé

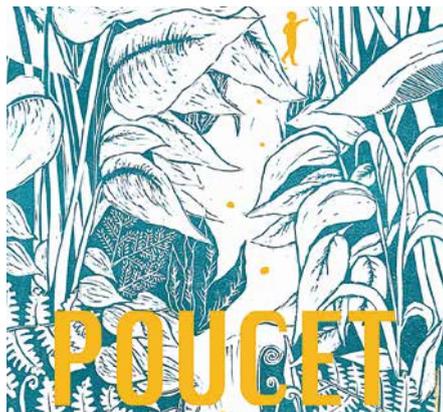


Poucet de 7 ans à 118 ans

Samedi 7 décembre 2024 à 10h

La conteuse Élodie Mora vous retrace l'histoire bien sombre de Poucet. Il y a la misère qui accable un petit pays: qui dessèche la terre, met le vivant en fuite, creuse les ventres et épuise l'espoir. Et puis, la seule issue pour échapper à la misère, c'est une forêt. Mais là aussi, un danger mortel s'y est installé. Et en silence, les ombres s'étendent jusque dans le cœur des gens.

Complexe de la Prairie, 21 rue de Condé



Spectacles gratuits, sur inscription auprès de la bibliothèque municipale: 0134291645 ou bibliotheque@ezanville.fr

RETOUR EN IMAGES SUR LES ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS PAR LE SERVICE CULTUREL



- 1 25 septembre : Mercredis Théâtre en famille « Tempi Temtoa »
- 2 2 octobre : Mercredis Théâtre en famille « Couleurs »
- 3 5 octobre : spectacle « La planète Jyjou »
- 4 23 octobre : atelier manga
- 5 26 octobre : atelier Leporello



TRAVAUX



Extension du parking de la piscine Maurice Gigoi : des travaux pour améliorer l'accessibilité

Afin de répondre à la demande croissante de stationnement et d'améliorer la fluidité de la circulation aux abords de la piscine intercommunale Maurice Gigoi, des travaux d'extension du parking ont été engagés. Ce chantier, initié le 2 septembre, a pour objectif principal de doubler la capacité de stationnement tout en facilitant l'accès, en particulier pour les bus scolaires.

Un agrandissement nécessaire pour un meilleur confort

Le parking de la piscine, qui disposait auparavant de 42 places, passera à 83 places une fois les travaux achevés. Cet agrandissement permettra de mieux répondre aux besoins des usagers, notamment en période d'affluence, lorsque les familles, sportifs et groupes scolaires viennent profiter des installations aquatiques.

Avec l'augmentation du nombre d'usagers, cet élargissement était devenu indispensable pour éviter les problèmes de stationnement récurrents et la congestion autour de l'établissement, notamment aux heures de pointe et lors d'événements.

Des travaux sans interruption des services

Les travaux devraient s'étendre sur une durée de trois mois, sans pour autant gêner le fonctionnement normal de la piscine. En effet, la piscine et le parking existant resteront accessibles au public tout au long de cette période.



LA VILLE EN ROSE!

Les agents des Espaces verts ont mis un point d'honneur à décorer les ronds-points et massifs de la Ville aux couleurs d'Octobre rose. Les enfants des accueils périscolaires ont également apporté leur touche!



**SERVICES
MUNICIPAUX**

Chantal, agent d'accueil

En tant que première interlocutrice lorsque vous passez le pas de l'Hôtel de Ville, Chantal vous accueille et vous renseigne, toujours avec le sourire !

Pouvez-vous vous présenter?

Je suis Chantal Micheneau, j'ai cinquante-huit ans, et j'occupe le poste d'agent d'accueil de la mairie d'Ézanville à l'Hôtel de Ville.

Depuis quand travaillez-vous à la mairie d'Ézanville?

Je travaille pour la mairie depuis l'année 2000, soit 24 ans.

Pourquoi avoir choisi la mairie d'Ézanville?

J'ai choisi de travailler au sein de la mairie d'Ézanville pour la proximité, car à cette période j'avais mes trois enfants en bas âge. D'autre part, j'avais envie d'occuper le poste d'ATSEM car j'aime beaucoup les enfants.

Quels ont été vos différents postes au sein de la mairie d'Ézanville?

J'ai commencé comme beaucoup, en étant polyvalente. J'ai effectué des remplacements: ménage chez les personnes âgées dont la R.P.A, maison de retraite ainsi que différents services qui appartiennent à la Ville d'Ézanville, comme le C.C.A.S, la Police Municipale, et la crèche. J'ai également intégré le poste d'agent de service (restauration scolaire, ménage dans les écoles). Mon premier poste à temps complet, fut en cuisine centrale où nous préparions des repas traditionnels pour les écoles et le centre du mercredi, soit 700 couverts environ. J'ai

par la suite changé de service pour le poste d'A.T.S.E.M (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles) pendant trois ans, puis animatrice pendant quatre ans. Il y a 5 ans, j'ai intégré le service des Affaires Générales en tant qu'agent d'accueil à l'Hôtel de Ville, poste que j'occupe toujours actuellement.

Quelles sont vos missions au quotidien?

Mon travail est d'accueillir tout type de public, physique et téléphonique. Je dois identifier la demande, filtrer et renseigner les administrés sur des questions diverses et variées pour pouvoir les orienter vers les services ou les interlocuteurs compétents. L'agent d'accueil représente l'image de la collectivité auprès des usagers. C'est pourquoi il est important d'être à l'écoute et d'accueillir les demandes de chacun avec sourire, amabilité et patience. En plus de l'accueil physique et téléphonique, mon travail consiste à m'occuper de quelques tâches administratives telles que la délivrance des actes d'état civil, des livrets de famille, enregistrer les avis de naissances extérieures, les recensements militaires, le traitement des retours de propagandes électorales, afin de procéder aux radiations pour perte d'attache communale. Je délivre également les diplômes de médailles du travail si l'administré ne participe pas à la remise de celle-ci, et

j'accomplis les légalisations de signature ainsi que les copies certifiées conformes. Je peux par ailleurs épauler mes collègues en mettant à jour les dossiers du cimetière, prendre les RDV ou prendre des C.N.I (Carte Nationale d'Identité) des passeports, notaire, avocat, mariage, pacs, changement de nom et autres petites tâches qui viennent se rajouter.

Qu'est-ce qui vous plaît dans votre métier?

Ce qui me plaît dans mon métier est de me sentir utile envers les administrés, en répondant à leurs attentes pour faciliter leurs démarches. Il faut valoriser la fonction publique qui est au service de la population. Aussi j'apprends régulièrement car ce poste est enrichissant de par sa diversité.

Qu'est-ce qui vous paraît le plus difficile dans votre métier?

Ce qui me paraît le plus difficile dans mon métier, c'est de voir la détresse de certaines personnes.

Quel est le poste que vous avez le plus apprécié au sein de la mairie d'Ézanville et pourquoi?

Je n'ai aucune préférence, car cela voudrait dire que j'ai des regrets, chaque métier que j'ai accompli m'a enrichi d'expériences différentes et c'est le principal.

PORTRAIT



Des Ézanvilloises au grand cœur !

A l'occasion d'Octobre rose, 3 amies au grand cœur, ont confectionné et offert plusieurs coussins destinés à soulager les douleurs post cancer du sein.

Pouvez-vous vous présenter ?

Nous sommes 3 femmes : Anna 77 ans, Carole et Pasqualina, 54 ans. Nous sommes amies depuis 40 ans.

Depuis quand habitez-vous Ézanville ?

Anna y réside depuis 23 ans avec sa fille Pasqualina, et Carole depuis 13 ans. Nous avons toujours été en lien avec Ézanville car même lorsque nous n'y habitons pas, nous y avons des amis proches. C'est une ville que nous apprécions particulièrement.

Pourquoi soutenir les personnes atteintes de cancer du sein ?

Nous sommes toutes les 3 touchées de près ou de loin par cette maladie. Nous avons donc décidé de donner de notre temps pour soutenir la recherche et les malades. Nous participons à de nombreuses levées de fonds, que ce soit par la tenue de stands pour emballer les cadeaux à Noël, vendre des crêpes, ou la participation à des événements, des marches, des courses...

Comment avez-vous eu l'idée de créer ces coussins cœurs ?

Carole est très active sur les réseaux sociaux et elle a eu connaissance de ce coussin par le biais d'associations. Il est parfois offert par certains hôpitaux mais ce n'est pas le cas partout et il revient très cher à l'achat. Offrir un coussin cœur, c'est aussi donner de l'amour et du soutien nécessaires aux femmes touchées par le cancer du sein.

Comment les avez-vous fabriqués ?

Nous nous sommes renseignées sur internet car il y a un gabarit et un poids précis à respecter. Nous avons rassemblé le tissu et la garniture et nous nous y sommes mises à la chaîne toutes les 3 le temps d'un après-midi. L'une était à la couture, l'autre à la pesée et une autre aux finitions.

Nous en avons fabriqué un avec une chemise masculine afin que le motif puisse convenir à un homme. En effet, très peu de gens le savent, mais cette maladie peut également toucher les hommes.

Comment utilise-t-on ce coussin ?

Le coussin cœur, placé sous le bras, est destiné à soulager les douleurs postopératoires d'un cancer du sein (mastectomie, tumorectomie, ganglion sentinelle, chaîne ganglionnaire) en diminuant les tensions dues à la chirurgie. Ce prototype a été mis en place par un médecin américain.

Pourquoi avez-vous décidé de les offrir aux Ézanvillois ?

Nous en avons déjà fait pour des associations et en découvrant la campagne menée par la Ville avec notamment les décorations sur les ronds-points de la commune, cela nous a donné l'envie de nous investir nous aussi pour les Ézanvillois malades. Notre action devient plus concrète. Nous avons eu l'opportunité d'offrir nous-mêmes ces coussins au sein du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et de pouvoir échanger avec les personnes à qui nous les avons offerts. Pour nous c'est un geste d'amour qui nous fait un grand bien et nous sommes tout à fait disposées à refaire des coussins s'il y a de la demande!

SOLIDARITÉ



Resto du cœur : lancement de la campagne d'hiver

La campagne d'hiver des Restos du cœur 2024-2025 débutera le jeudi 21 novembre à l'antenne d'Écouen. Les inscriptions débuteront le lundi 4 novembre. Voici un rappel des démarches à suivre pour les bénéficiaires.

Lantenne des Restos du cœur d'Écouen Elle est ouverte le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30 et le samedi matin de 9h30 à 12h30. Elle est située au 5, rue Aristide Briand 95440 Écouen.

Pour vous inscrire

Pour vous inscrire et bénéficier de cette aide alimentaire essentielle, constituez votre dossier et prenez rendez-vous directement par téléphone au 0953564857.

Pièces à fournir :

- livret de famille,
- attestation de sécurité sociale,
- certificat de scolarité si enfants d'âge scolaire,
- bulletins de salaire ou avis de décision Pole Emploi ou A.T.A,
- bordereaux C.A.F ou retraite / Retraite complémentaire,
- avis de non-imposition.

Pour les hébergés :

- attestation de l'hébergeant,
- pièce d'identité recto-verso,
- facture d'électricité au nom de l'hébergeant.

Pour les propriétaires :

- échéancier de crédit immobilier
- taxe foncière,
- factures d'électricité, de gaz et d'eau récents.

Pour les locataires :

- quittance de loyer,
- factures de gaz, eau, électricité récents.



VACCINATION CONTRE LA GRIPPE ET LE COVID

La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière et contre la Covid-19 a débuté, afin de mieux prévenir et protéger les personnes à risque de formes graves. Si vous êtes concerné par les 2 vaccinations, il est possible de les effectuer en même temps. Ces vaccins peuvent être administrés par un médecin, un infirmier, un pharmacien ou une sage-femme.

PERMANENCE MUTUELLE "MA COMMUNE MA SANTÉ"

Dans le cadre de sa politique sociale visant à améliorer les conditions d'accès à une couverture de frais de santé, le CCAS favorise l'accès au dispositif "Ma commune ma santé" à destination de tous les habitants de la commune. Un partenariat avec l'association ACTION permet de proposer aux Ézanvillois dépourvus de complémentaire ou souhaitant en changer, des mutuelles à tarifs avantageux. Venez vous renseigner lors de la prochaine permanence le vendredi 22 novembre.

Inscrivez-vous au CCAS au 0139354497

UN LOTO POUR LE TÉLÉTHON

Cette année, l'USEE Gymnastique organise un loto dont les bénéfices seront reversés au Téléthon. Rendez-vous le samedi 23 novembre au complexe de la Prairie à partir de 19h (ouverture des portes à 18h30) pour passer une belle soirée et soutenir la recherche!

L'ESSENTIEL

Conférence: aide à l'insonorisation des logements

Vous habitez près des aéroports Paris-Charles de Gaulle et Paris-Le Bourget et vous souhaitez améliorer le confort acoustique de votre logement? Venez vous renseigner en participant à la conférence organisée par le Groupe ADP le 7 novembre de 18h30 à 20 h à Maison de l'Environnement de Paris-Charles de Gaulle, 1 rue Louis Couhé, 93290 Tremblay-en-France.

Rens. au 0148646382 ou visitecdg@adp.fr

Permanences info logement rénovation ADIL

Des permanences gratuites sont ouvertes pour toutes questions liées au logement en partenariat avec l'agence Départementale d'Information sur le Logement du Val d'Oise (ADIL). La prochaine se tiendra le vendredi 22 novembre, à la Maison Citoyenne, 12 rue Paul Fort. Que vous soyez locataires, bailleur, propriétaire, copropriétaire, candidat à l'accèsion à la propriété ou investisseur locatif, l'ADIL95 vous proposera des réponses concrètes, adaptées à votre situation personnelle.

Rendez-vous au 0130328315 ou www.adil95.org

LE CHIFFRE DU MOIS

97 kg

de déchets ont été collectés par l'école Pierre et Marie Curie à l'occasion de l'opération « Nettoyons la nature ».

Chiens en laisse: rappel

Le règlement sanitaire départemental prévoit que les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse. En règle générale, les chiens doivent être tenus en laisse dans certains lieux ou s'ils présentent un danger. Toutefois, des règles particulières sont prévues pour les chiens dits de 1^{ère} catégorie (chiens d'attaque) ou 2^e catégorie (chiens de garde et de défense): ils doivent obligatoirement être tenus en laisse dans les espaces publics. Vous devez tenir votre chien en laisse s'il présente un danger pour les personnes ou d'autres animaux domestiques. Vous êtes responsable des dommages que votre chien peut causer aux personnes ou à d'autres animaux domestiques.



Sigidurs: infos déchèteries

À partir du vendredi 1^{er} novembre, les déchèteries passent aux horaires d'hiver. Retrouvez les horaires sur: <https://www.sigidurs.fr/particulier/decheteries/>
Nouveauté: les outils de peinture usagés ont le droit à une seconde vie. Ils sont dorénavant acceptés en déchèteries. L'éco-organisme ECOODS, engagé dans le traitement des déchets chimiques, assure leur prise en charge et un traitement sécurisé pour protéger notre santé et l'environnement. Ce service est réservé uniquement aux particuliers munis de leur carte d'accès en déchèterie. Pour rappel, la carte d'accès en déchèterie est obligatoire, elle est demandée systématiquement à l'entrée par l'agent de valorisation.

Pour en faire la demande, 3 possibilités s'offrent à l'habitant: en ligne sur www.sigidurs.fr/demande-creation-carte-de-decheterie, par mail à adresse.svm@sigidurs.fr ou par courrier à l'adresse Sigidurs – service création des cartes déchèteries – 1 rue des Tissonvilliers 95200 Sarcelles.

LE CARNET

SEPTEMBRE 2024

Naissances

Qassim Khodri, Fatima Arshad, Charline Bimont, Eden Pelard.

Mariages

Guy Mayouma Baza et Edwige Ngamba Moubim.

Décès

Denise Roger, Michel Daniel, Didier Teplitky.

OCTOBRE 2024

Naissances

Mathieu Carras.

Mariages

David Mormand et Sandrine Szymanski, Frédéric Hémerly et Alice Leroux, Jean-Claude Maltet et Paule Touville, Guillaume Bonifazi et Constanza Lorca Perez.

Décès

Paul Augot.

La messagerie d'Ézanville

Mensuel d'informations municipales

Hôtel de Ville // 01 39 35 44 80

Directeur de la publication // **Éric Battaglia**

Rédaction // **Ève Pavesi**

Conception-réalisation // **RDVA // 01 39 90 10 00**

Impression // **DUPLIPRINT // 01 39 35 54 54**

Dépôt légal // à parution

ISSN: 1292-3729



Tribunes d'expression des groupes politiques

L'opération de gendarmerie spectaculaire qui a eu lieu à l'entrée du Lycée George Sand le vendredi 11 octobre a choqué de nombreux lycéens. Une fouille systématique de tous les sacs a été opérée par une brigade de gendarmerie avec le renfort d'un chien. Si la lutte contre les trafiquants est une nécessité sociale et légale, ce type d'opération « coup de poing » semble avoir peu d'effet sur les jeunes consommateurs. Les pouvoirs publics avec la participation de la gendarmerie devraient plutôt insister sur l'information, sur la connaissance des risques menaçant la santé, en particulier des plus jeunes, sur la prévention et sur les aides existantes pour lutter contre ces addictions. Cela permettrait de retrouver un climat de confiance dans l'action publique pour des jeunes qui préparent leur avenir dans le contexte dégradé de notre système d'enseignement.

L'annonce, dans la préparation du budget de l'état de super austérité, de supprimer 4000 postes d'enseignants en maternelle et en primaire est une nouvelle attaque contre notre système scolaire déjà fortement dégradé. La tendance à la baisse des effectifs est une opportunité comptable pour un gouvernement cherchant à faire des "économies" sur l'avenir de nos enfants. Actuellement, la France compte les classes les plus chargées de l'UE avec 2 élèves de plus que la moyenne européenne en primaire et 3 au collège. C'est pour nous, au contraire, l'occasion d'améliorer le système scolaire français en assurant un meilleur suivi des enfants, de meilleures conditions d'étude et une politique inclusive de qualité.

Nous souhaitons également à travers cette tribune, rendre hommage à l'engagement de Paul Augot, militant du PCF, syndicaliste et élu au tribunal des Prud'hommes. Il fut conseiller municipal à Ézanville durant trois mandats et nous a quitté le vendredi 11 octobre 2024.

**Pierre Leduc, Brigitte Royer et Alain Lambret
Ézanville ensemble**

Tristes anniversaires, mémoires douloureuses.

Le 7 octobre 2023 a marqué une journée sombre pour le peuple israélien, brutalement attaqué par le Hamas et provoquant plus d'un millier de morts civils innocents. Cette agression a eu pour conséquence une guerre qui a rapidement bouleversé une grande partie du Moyen-Orient. En réponse, une violence terrible s'est abattue sur Gaza, provoquant la mort d'une centaine de milliers de civils innocents et la destruction massive des villes. Des familles entières, qui n'avaient rien à voir avec ce conflit, ont perdu la vie, leurs maisons, leur futur.

Les conflits ne cessent de se multiplier, et c'est une fois de plus les populations civiles qui paient le prix le plus lourd. La paix ne peut être atteinte par la destruction et la mort.

Les 16 octobre 2020 et 13 octobre 2023, les professeurs Samuel Paty et Dominique Bernard ont été lâchement assassinés pour avoir enseigné la liberté d'expression et la laïcité.

En ce mois d'octobre, nous nous souvenons aussi d'une autre tragédie, celle du 17 octobre 1961. Ce jour-là, des centaines d'Algériens manifestaient pacifiquement à Paris pour l'égalité et la dignité. Des innocents ont été tués et jetés dans la Seine.

Cette sombre page de notre histoire doit rester dans nos mémoires, tout comme les victimes du terrorisme et des guerres actuelles. Ces événements nous rappellent une vérité simple : la paix est fragile et la vie humaine est précieuse.

Nous devons continuer à œuvrer pour un monde où chaque vie humaine est respectée. Il est de notre responsabilité collective d'empêcher que les générations futures ne soient condamnées à revivre ces tragédies.

Le devoir de mémoire et la lutte contre toute forme de racisme et de haine sont essentiels pour la conciliation et le vivre ensemble. C'est dans ce contexte et avec une immense fierté que nous félicitons l'École des Bourguignons pour sa très récente distinction, le prix Samuel Paty. Les élèves ont élaboré une fresque sur la laïcité. Cette fresque célèbre les valeurs de liberté, de paix, d'égalité, d'écoute et de respect

Cette œuvre rappelle que la laïcité est un pilier de notre République, garantissant le respect des croyances et la coexistence pacifique. Bravo à tous ceux qui ont contribué à cette belle initiative. Continuons ensemble à promouvoir les valeurs qui nous rassemblent.

Prenez soin de vous.

**Les élus du groupe Ézanville c'est vous !
Nadia Gosmart, Sylviane Sinay, Émilie Gimeno**

PCAET ou Plan Climat Air Energie Territorial - Plaine Vallée : jusqu'au 22.12 2024, donnez votre avis

La Communauté d'Agglomération a la charge d'élaborer ce plan territorial consistant à proposer des actions susceptibles de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique. A l'égard de ces actions, la communauté d'agglomération ouvre une consultation publique sur le site pcaet.atagglo-plainevallee.fr.

Il est important de donner votre avis !

En effet, en raison de notre proximité avec Roissy, nous sommes très concernés par la pollution aérienne. C'est un facteur de production de gaz à effet de serre, de réchauffement climatique et un problème de santé publique.

Le bruit est un facteur reconnu d'hypertension et les particules ultra-fines, de risque pulmonaire, entre autres.

Cette réalité a bien été prise en compte dans le rapport de diagnostic ainsi que le souligne Françoise Brochot, présidente de l'Advocnar, mais le Plan des Actions préconisées ne vise pas la réduction de ces émissions. Cette réduction est possible ! En effet, seul le transport aérien s'autorise une progression de CO2 de 4,4%, là où ce pourcentage baisse dans tous les autres secteurs. L'augmentation de 50% du nombre de vols en 20 ans en est la cause. La décarbonation des carburants ne permettra pas de mettre en accord les discours sur la protection de l'environnement et les actes, sans une limitation du nombre de vols. La consultation publique ouvre à chacun de nous la possibilité de demander à la Communauté d'Agglomération Plaine-Vallée de se positionner en faveur des mesures suivantes :

- Plafonnement du trafic aérien à 440 000 vols à Roissy et 50 000 au Bourget,
- Elargissement du couvre-feu, de 22h à 6h,
- Suppression des avions bruyants,
- Harmonisation « européenne » de mesures fiscales (ex : kérosène non taxé en France),
- Campagnes de sensibilisation de la jeunesse.

Nous sommes aussi concernés par la pollution routière, coïncés entre la N16 et N1, la liaison Roissy Cergy, le trafic incessant des camions vers la déchetterie du Plessis-Gassot. Heureusement, le projet de BIP est entré ! Demandons le classement des espaces réservés, de Soisy à Garges !

**Yves Kerscaven et Christine Leroux
Un avenir pour Ézanville**

L'AGENDA

11 novembre

Cérémonie du 11 novembre

Rassemblement à 9h place de la Mairie. Le cortège se rendra au cimetière pour le dépôt de gerbes puis un verre de l'amitié sera proposé - Complexe de la Prairie. Participation du Conseil Municipal des Enfants et Conservatoire de musique.

14 novembre

Exposition

François Vuillemet, photographe passionné, propose une exposition sur les lavoirs et les fontaines du Val d'Oise au Complexe de la Prairie. Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h, en salle poly1. **Entrée libre.**

22 novembre

Concert-repas années 80/90

L'association Les jardins d'Alain organise un concert live des années 80-90 avec repas plancha au complexe de la Prairie. Tarif: 18 €
Inscriptions et renseignements à
contact@lesjardinsdalain.fr ou au **0675254440**

Du 16 novembre au 15 décembre

Théâtre « Toc toc »

La compagnie de l'Union Familiale présente « Toc toc », une pièce de Laurent Baffie.
Novembre: samedi 16, 23 & 30 à 20h15 et dimanche 17 & 24 à 15h et décembre: samedi 7 & 14 à 20h15 et dimanche 1er, 8 & 15 à 15h
Adulte: 12 € Jeune (-18 ans): 8 €
Réservation au 0642744763 du lundi au vendredi de 14h à 18h.
Théâtre de l'Union Familiale, 9 rue des Écoles.

30 novembre

Grande braderie solidaire

L'Union Familiale organise une braderie le samedi 30 novembre de 10h à 17h30 - **7 rue des écoles.**

RETOUR SUR



- 1 27 septembre:** cérémonie des élèves diplômés
- 2 7 octobre:** atelier Gym seniors
- 3 11 octobre:** élection du Conseil Municipal des Enfants
- 4 12 octobre:** cérémonie de remise des médailles du Travail